

Conseil National des Universités - section 63 (Génie électrique, électronique, photonique et systèmes)

**Campagne 2012 : Avis sur le dossier de candidature à un avancement de grade
après examen du dossier et délibération**

NUMEN : **09S9330360ZTO**

Nom et prénom du candidat : **GAVIOT ETIENNE**

Grade : **PR 2C**

Candidature au titre d'un avancement au grade de **PR 1C**

Pour la section **63** , pour la promotion au grade de **PR 1C** :

le nombre de promotions nationales est de 17,

le nombre de candidats est de 103,

le nombre de promouvables est de 228.

1 - Rappel des critères de promotion de la section 63

Les critères de promotion retenus par la section sont fondés sur l'exigence de travaux de recherche de qualité et d'une implication significative dans les responsabilités collectives et l'activité pédagogique. Le niveau requis pour chacun des trois critères est modulé en fonction du grade d'accès.

L'équilibre général entre les trois volets d'activité sur l'ensemble de la carrière est pris en considération dans l'examen du dossier. La section est également attentive à l'évolution du dossier depuis l'entrée dans le corps ou la dernière promotion.

2- Promotion au titre du contingent national

☐

Le candidat satisfait à toutes ces exigences et a été retenu pour une **promotion nationale** par le CNU

3- Avis sur le dossier de candidature à une promotion par l'établissement

☐

1- Le candidat satisfait à toutes ces exigences mais n'a pu être retenu pour une **promotion au titre du contingent national** :

☐

a- en raison d'un nombre limité de promotions à la disposition du CNU

☐

b- autres

☒

2- Le candidat présente un **dossier qui correspond globalement aux exigences** requises, notamment par son implication dans le(s) volet(s) d'activité :

☐

- scientifique

☒

- responsabilités collectives

☒

- pédagogique

☐

3- Le candidat présente un **dossier qui doit être consolidé en vue d'une nouvelle demande de promotion**

4- Observations particulières :

Le dossier présenté par M. GAVIOT Etienne fait ressortir un investissement important dans son établissement (ENSIM-Université du Maine). Il a notamment mené avec succès le contrat Etat région MICRO-CAP_OUEST, et initié des enseignements nouveaux non seulement sur des matières scientifiques, mais également sur les aspects de la propriété intellectuelle.

L'activité de recherche est continue avec une production scientifique importante. Cependant l'encadrement doctoral reste modeste.

A Belfort, le 25 mai 2012



Le président de la section 63